

**Procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil municipal de Rivière-du-Nord
tenue à l'édifice municipal de Maisonnette
le mardi 16 septembre 2025 à 19h00**

RO-2025-06

1. APPEL À L'ORDRE

M. Joseph Lanteigne, maire, appelle la réunion à l'ordre à 19h00 et souhaite la bienvenue aux quelques 22 citoyens et citoyennes présents à cette vingt-cinquième réunion ordinaire du conseil municipal de la ville de Rivière-du-Nord.

2. CONSTATATION DU QUORUM

Sont présents :	Joseph Lanteigne	Maire
	Gérard Battah	Conseiller
	Carole Frigault	Conseillère
	Yvon Godin	Conseiller
	Thérèse Haché	Maire suppléante
	Anne Landry	Conseillère (<i>par vidéoconférence</i>)
	Colin MacLellan	Conseiller
	<u>Assistaient également :</u>	
	André Sonier	Directeur général
	Simonne Godin	Greffière municipale

3. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

Le maire, M. Joseph Lanteigne, demande au conseil municipal s'il y a des déclarations de conflit d'intérêt à être incluses au procès-verbal de la présente réunion.

Aucune déclaration d'intérêt ne fut prononcée.

4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Joseph Lanteigne, maire, procède à la lecture de l'ordre du jour et demande d'enlever le point suivant :

9.6 Achat d'un camion – Équipe des travaux publics

L'ordre du jour modifié se lit donc comme suit :

1. Appel à l'ordre.
2. Constatation du quorum.
3. Déclaration de conflits d'intérêts.
4. Adoption de l'ordre du jour.
5. Adoption des procès-verbaux :
 - Réunion ordinaire du 17 juin 2025 ;
 - Réunion extraordinaire du 23 juillet 2025 ;
 - Réunion extraordinaire du 2 septembre 2025.
6. Affaires découlant des procès-verbaux.
7. Exposés des membres du conseil municipal.

8. Correspondances reçues et envoyées :
 - 8.1 Correspondances reçues : 1 à 18
 - 8.2 Correspondances envoyées : 1 à 9
9. Résolutions et arrêtés municipaux :
 - 9.1 Programme de partenariat pour les routes provinciales-municipales (PRPM) 2028-2030.
 - 9.2 Représentants officiels – AGA de l’AFMNB.
 - 9.3 Autorisations pour procédures légales :
 - 9.3.1 NID 20658407 – Construction sans permis ;
 - 9.3.2 104, avenue du Portage, Grande-Anse – Aménagement non conforme.
 - 9.4 Lieux inesthétiques et dangereux :
 - 9.4.1 NID 20658407, rue Saint-Paul Est – Autorisation pour nettoyage ;
 - 9.4.2 Ajouts aux priorités 2025 :
 - 991, boulevard Saint-Joseph, Saint-Léolin ;
 - 402, avenue du Portage, Grande-Anse ;
 - 1424, chemin des Boudreau, Saint-Léolin.
 - 9.5 Entente 2026 – Maritime Enforcement Services Inc.
10. Affaires nouvelles.
11. Suivi des dossiers.
12. Présentations et interventions du public.
13. Levée de la réunion.

IL EST DÛMENT PROPOSÉ par M. Gérard Battah et appuyé par M. Colin MacLellan, que l’ordre du jour de la présente réunion soit adopté comme modifié.

ADOPTÉ À L’UNANIMITÉ

Résolution 2025-087

5. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Réunion ordinaire du 17 juin 2025

IL EST DÛMENT PROPOSÉ par M. Colin MacLellan et appuyé par M. Yvon Godin, que le procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil municipal de la ville de Rivière-du-Nord tenue le 17 juin 2025 soit adopté comme rédigé et circulé.

ADOPTÉ À L’UNANIMITÉ

Résolution 2025-088

Réunion extraordinaire du 23 juillet 2025

IL EST DÛMENT PROPOSÉ par M. Gérard Battah et appuyé par Mme Anne Landry, que le procès-verbal de la réunion extraordinaire du conseil municipal de la ville de Rivière-du-Nord tenue le 23 juillet 2025 soit adopté comme rédigé et circulé.

ADOPTÉ À L’UNANIMITÉ

Résolution 2025-089

Réunion extraordinaire du 2 septembre 2025

IL EST DÛMENT PROPOSÉ par Mme Carole Frigault et appuyé par Mme Thérèse Haché, que le procès-verbal de la réunion extraordinaire du conseil municipal de la ville de Rivière-du-Nord tenue le 2 septembre 2025 soit adopté comme rédigé et circulé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Résolution 2025-090

6. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

Sans objet.

7. EXPOSÉS DES MEMBRES DU CONSEIL (D)

Dossier Urbanisme – Yvon Godin

Copie du rapport de M. Godin figure en annexe du présent procès-verbal.

Dossier Travaux publics et Infrastructures – Gérard Battah

Copie du rapport de M. Battah figure en annexe du présent procès-verbal.

Dossier Sécurité publique – Colin MacLellan

Copie du rapport de M. MacLellan figure en annexe du présent procès-verbal.

Dossier Santé et Mieux-être – Anne Landry

Mme Landry assistant à la présente réunion par vidéoconférence, Mme Carole Frigault agit à titre de substitut pour la présentation de son rapport, dont copie figure en annexe du présent procès-verbal.

Dossier Communautaire et Culturel – Carole Frigault

Copie du rapport de Mme Frigault figure en annexe du présent procès-verbal.

Dossier Finance et Développement économique – Thérèse Haché

Mme Haché présente l'état des résultats financiers au 31 août 2025 ainsi que son rapport à titre de responsable du dossier Finance et Développement économique. Copie du rapport de Mme Haché figure en annexe du présent procès-verbal.

Rapport d'activités du Maire

Le rapport de M. le Maire Joseph Lanteigne figure en annexe du présent procès-verbal.

Par la suite, la proposition suivante est formulée :

IL EST DÛMENT PROPOSÉ par Mme Thérèse Haché et appuyé par Mme Anne Landry que les rapports présentés par les membres du conseil municipal de Rivière-du-Nord, incluant les résultats financiers au 31 août 2025, soient acceptés comme présentés.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Résolution 2025-091

8. CORRESPONDANCES REÇUES ET ENVOYÉES (D)

8.1 Correspondances reçues : No. 1 à 18

Pour information

8.2 Correspondances envoyées : 1 à 9

Pour information

9. RÉOLUTIONS ET ARRÊTÉS MUNICIPAUX

9.1 Programme de partenariat pour les routes provinciales-municipales (PRPM) 2028-2030

IL EST DÛMENT PROPOSÉ par M. Gérard Battah et appuyé par Mme Carole Frigault que le document intitulé « *Plan triennal pour le programme de partenariat pour les routes provinciales et municipales 2028-2030* » soit accepté comme présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Résolution 2025-092

9.2 Représentants officiels – AGA de l'AFMNB

IL EST DÛMENT PROPOSÉ par Mme Thérèse Haché et appuyé par M. Yvon Godin, que monsieur Joseph Lanteigne, maire, et monsieur Gérard Battah, conseiller, soient nommés représentants officiels avec droit de vote pour la ville de Rivière-du-Nord, à l'Assemblée générale annuelle de l'Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick qui se tiendra à Fredericton le 19 octobre 2025.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Résolution 2025-093

9.3 Autorisations pour procédures légales

9.3.1 NID 20658407 – Construction sans permis

ATTENDU QUE la propriété portant le NID 20658407 située sur la rue Saint-Paul Est, secteur de Grande-Anse, figure dans les priorités 2025 du conseil municipal dans le dossier des lieux inesthétiques et dangereux ;

ATTENDU QUE ladite propriété fera l'objet d'une résolution dans le cadre de la présente réunion, conformément aux dispositions de l'Arrêté sur les lieux inesthétiques et dangereux de la Ville de Rivière-du-Nord,

IL EST DÛMENT PROPOSÉ par M. Colin MacLellan, et appuyé par Mme Carole Frigault, que le conseil municipal de la ville de Rivière-du-Nord n'entreprene aucune procédure légale afin de régler l'infraction « *Construction d'un bâtiment sans permis* » relevée par la CSRPA sur le NID 20658407.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Résolution 2025-094

9.3.2 **104, avenue du Portage, Grande-Anse – Aménagement non conforme**

ATTENDU QUE la CSRPA a relevé l'infraction *aménagement non conforme d'un conteneur de type commercial qui semble être utilisé comme bâtiment accessoire* sur la propriété située au 104, avenue du Portage à Grande-Anse ;

ATTENDU QUE ce type d'infraction fait l'objet d'une analyse approfondie dans le cadre du processus de révision en cours de l'Arrêté de zonage de la ville de Rivière-du-Nord, visant à établir une réglementation standardisée et équitable pour l'ensemble du territoire,

IL EST DÛMENT PROPOSÉ par Mme Thérèse Haché, et appuyé par M. Yvon Godin, que le conseil municipal de la ville de Rivière-du-Nord n'entreprene aucune action légale contre le propriétaire du 104, avenue du Portage concernant l'infraction *aménagement non conforme d'un conteneur de type commercial qui semble être utilisé comme bâtiment accessoire* jusqu'à la mise en application du nouvel Arrêté de zonage de la ville de Rivière-du-Nord, et que le dossier soit ramené pour décision advenant que la situation demeure non conforme après cette date.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Résolution 2025-095

9.4 **Lieux inesthétiques et dangereux**

9.4.1 **NID 20658407, rue Saint-Paul Est – Autorisation pour nettoyage**

ATTENDU QUE le conseil municipal de la ville de Rivière-du-Nord a priorisé le nettoyage et/ou la démolition en 2025 de propriétés répondant à la définition des lieux inesthétiques et dangereux plus précisément détaillée dans la *Loi sur la gouvernance* ;

ATTENDU QUE les différents avis et documents préliminaires figurant au processus sont maintenant terminés sur une de ces propriétés qui est prête pour le nettoyage et/ou la démolition avant la fin de l'année 2025 ,

IL EST DÛMENT PROPOSÉ par M. Yvon Godin, et appuyé par M. Gérard Battah, que le conseil municipal de la ville de Rivière-du-Nord :

- Autorise le nettoyage de la propriété portant le NID 20658407 située sur la rue Saint-Paul Est dans le secteur de Grande-Anse ; et

- Que des estimations de coûts soient demandées auprès d'au moins deux entrepreneurs habilités à effectuer ce genre de travail ; et
- Que l'entrepreneur ayant soumis l'offre la plus basse soit retenu pour réaliser le travail nécessaire avant la fin de l'année 2025.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Résolution 2025-096

9.4.2 Ajouts aux priorités 2025

ATTENDU QUE plusieurs plaintes furent reçues de la part de citoyens et citoyennes entourant l'état dangereux et/ou inesthétique des propriétés suivantes, situées sur le territoire de Rivière-du-Nord :

- 991, boulevard Saint-Joseph, Saint-Léolin ;
- 402, avenue du Portage, Grande-Anse ;
- 1424, chemin des Boudreau, Saint-Léolin,

IL EST DÛMENT PROPOSÉ par Mme Carole Frigault et appuyé par Mme Anne Landry, que le conseil municipal de la ville de Rivière-du-Nord ajoute ces trois propriétés à la liste de ses priorités 2025 dans le dossier des lieux inesthétiques et dangereux, et que les démarches nécessaires soient entreprises auprès des propriétaires afin de rendre ces propriétés conformes à la réglementation en vigueur.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Résolution 2025-097

9.5 Entente 2026 – Maritime Enforcement Services Inc.

ATTENDU QUE la municipalité a l'intention de poursuivre ses démarches afin de faire respecter son Arrêté sur les lieux inesthétiques et dangereux ;

ATTENDU QUE les services d'un agent d'exécution des arrêtés sont nécessaires pour ce faire ;

ATTENDU QUE la firme Maritime Enforcement Services Inc. offre ces services à la ville de Rivière-du-Nord depuis 2024,

IL EST DÛMENT PROPOSÉ par M. Colin MacLellan, et appuyé par M. Gérard Battah, que le conseil municipal de Rivière-du-Nord accepte l'offre de services de la firme Maritime Enforcement Services Inc. pour l'année 2026, au coût de 56 490 \$ plus TVH, pour un contrat de 16 heures par semaine.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Résolution 2025-098

10. AFFAIRES NOUVELLES.

Sans objet.

11. SUIVI DES DOSSIERS.

Sans objet.

12. PRÉSENTATIONS ET INTERVENTIONS DU PUBLIC

Quelques interventions sont effectuées par les citoyens et citoyennes présents sur différents sujets.

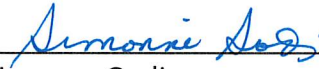
13. LEVÉE DE LA RÉUNION

La réunion ordinaire du conseil municipal de Rivière-du-Nord est levée à 19h45.



Joseph Lanteigne
Maire





Simonne Godin
Greffière municipale

DOSSIER COMMUNAUTAIRE ET CULTUREL

Réunion ordinaire du 16 septembre 2025

Carole Frigault

Parc canin à Maisonnette

Un parc canin ouvrira bientôt ses portes à Maisonnette près du site de la patinoire extérieure. Le site comprend deux parties, soit un enclos pour les petits chiens et un autre pour les plus gros chiens. Il y aura un abri et une table de pique-nique dans chaque enclos avec des poubelles. On espère que ce lieu deviendra un lieu de rencontre non seulement pour les chiens mais également pour leurs maitres.

Coin café à la Bibliothèque publique de Bertrand

Un nouveau coin café est maintenant ouvert à la Bibliothèque publique de Bertrand. L'ouverture officielle a eu lieu le 3 septembre dernier. On vous invite à profiter de ce service tout en lisant un bon livre. Les heures d'ouverture sont du lundi au vendredi de 12h30 à 16h30 et de 18h à 20h.

Route des Papillons

Le jeu interactif de la Route des papillons a vu le jour durant l'été. Sous forme de quiz informatique, le jeu que vous pouvez jouer avec votre téléphone intelligent regroupe des questions sur les industries et points d'attraction dans chacun des secteurs où le papillon est installé. Rappelons que notre municipalité regroupe 5 papillons qui font partie du projet global péninsulaire et sont situés à Anse-Bleue, Bertrand, Grande-Anse, Maisonnette et Saint-Léolin.

Fêtes à venir

Les fêtes à venir sont le Mini-Festival du Cerf-Volant à Grande-Anse qui se tiendra le dimanche 28 septembre et le Festival des Huîtres de Maisonnette du 8 au 12 octobre prochain.

En passant, les festivités de la fête du Canada à St-Léolin, de la fête du Nouveau-Brunswick à Anse-Bleue et celles de la fête des Acadiens ont toutes connues un grand succès. La belle température et la participation grandissante étaient au rendez-vous et nous voulons remercier les citoyens et citoyennes de Rivière-du-Nord, les touristes et tous les organisateurs pour ces belles réussites. Nous tenons également à souligner le travail des organisateurs du Festival Oktoberfest de Bertrand qui a connu encore une fois un grand succès cette année.

DOSSIER FINANCES ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Réunion du 16 septembre 2025

Thérèse Haché

Processus budgétaire 2026

Les travaux préliminaires pour l'élaboration du budget 2026 de la municipalité sont débutés. Naturellement, le gel des évaluations foncières annoncé par le Gouvernement du Nouveau-Brunswick aura un impact important sur nos sources de revenus. De plus, le déficit de 242 000 \$ enregistré en 2024 sera inclus aux dépenses de 2026, ce qui donnera des soucis budgétaires supplémentaires. Étant donné le manque de revenus additionnels et le fait que les services essentiels doivent être maintenus, le conseil municipal aura peut-être des décisions difficiles à prendre pour présenter un budget équilibré. À première vue, deux options semblent être à considérer, soit réduire les coûts en réduisant les services ou augmenter le taux d'impôt foncier pour maintenir les services existants.

Cependant, une petite lueur d'espoir : afin de supporter les municipalités dans l'élaboration de leurs budgets, la Province prévoit mettre en place une allocation destinée à accroître la capacité fiscale (ou péréquation) des gouvernements locaux. Nous attendons avec impatience le résultat de ce calcul.

DOSSIER SANTÉ ET MIEUX-ÊTRE

Réunion ordinaire du 16 septembre 2025

Anne Landry

Pensez frais – Péninsule acadienne

La prochaine livraison et inscription de Pensez-frais, c'est-à-dire les paniers de légumes, auront lieu le vendredi 27 septembre prochain au Club la Chaîne d'or de Grande-Anse, entre 15h et 18h. Vous pourrez alors récupérer votre panier et payer celui d'octobre.

Programme d'exercices 50 ans et plus

Un programme d'exercices est maintenant offert par Ginette Branch pour les 50 ans et plus à la salle communautaire de Bertrand. L'activité a lieu les mardi et jeudi de 10h à 11h. Consultez l'affiche sur nos tableaux extérieurs pour plus d'informations, incluant les détails entourant les inscriptions.

Présentation Foyers de soins sans mur

Une présentation concernant les foyers de soins sans mur aura lieu ce jeudi 18 septembre à 13h30 au Centre des loisirs d'Anse-Bleue. L'objectif du programme est de soutenir les personnes âgées qui vivent dans la communauté en leur offrant un meilleur accès aux services de santé et sociaux qui favorisent le vieillissement à la maison, en plus de briser l'isolement. L'activité gratuite sera animée par la coordonnatrice du programme Sonia Haché et inclura une collation ainsi que thé ou café.

Félicitations à Sophie Arbour

Je ne saurais terminer mon rapport sans féliciter chaleureusement Mme Sophie Arbour de Saint-Léolin, qui s'est illustrée de brillante façon en remportant la médaille d'or dans la catégorie féminine 45-49 ans lors d'une course Spartan tenue à Seattle la semaine dernière. Sa détermination, sa force et son esprit de persévérance sont une source de fierté et d'inspiration pour toute la communauté.

DOSSIER SÉCURITÉ PUBLIQUE

Réunion ordinaire du 16 septembre 2025

Colin MacLellan

Rapport d'incidents

La Brigade d'incendie de Rivière-du-Nord a répondu à quinze (15) appels d'urgence 911 dans les deux derniers mois, soit cinq appels (5) pour Bertrand, quatre (4) pour Grande-Anse, trois (3) pour Maisonnette et trois (3) pour la brigade de Saint-Léolin. Parmi ces appels, sept (7) étaient reliés à des feux de structures et d'herbe, quatre (4) concernaient des accidents de la route et les derniers quatre (4) cas étaient pour des raisons autres, comme des fausses alarmes ou odeurs suspectes.

Services d'incendie de Rivière-du-Nord

Une réunion s'est tenue le 4 septembre dernier avec tous les chefs et chefs adjoints des brigades. Divers sujets ont été abordés, notamment l'examen du budget de l'an dernier et celui de cette année. Il a été demandé aux chefs de soumettre la liste des articles majeurs devant être achetés pour 2026 afin que ceux-ci soient inclus dans la planification budgétaire.

Dans l'ensemble, la réunion a été un succès. Une rencontre de planification est prévue se tenir le mois prochain.

Exercice de feu – École Léandre-LeGresley

Comme à chaque année, à la rentrée des classes, les différentes brigades essaient d'aller rencontrer les jeunes du primaire pour leur expliquer les principales mesures à prendre en cas de feu, que ce soit dans leur résidence ou à l'école. Le 8 septembre dernier, quelques pompiers de la Brigade de Grande-Anse sont allés à l'École Léandre-LeGresley pour faire un exercice de feux avec les élèves. Ceux-ci sont toujours très collaboratifs et intéressés par ces sessions. Nous croyons que c'est une excellente méthode de prévention des incendies qui s'étend jusqu'à leurs foyers respectifs.

DOSSIER TRAVAUX PUBLICS ET INFRASTRUCTURES

Réunion ordinaire du 16 septembre 2025

Gérard Battah

Réfection de la rue Châtillon à Maisonnette

La firme d'ingénierie Roy Consultants a livré une ébauche préliminaire des coûts associés à la réfection de la rue Châtillon. Cette évaluation était basée sur le concept d'une rue recentrée, incluant deux bordures de 1,5 mètres de chaque côté de la rue principale.

Beaucoup de travaux doivent cependant être finalisés avant de pouvoir aller en soumission pour l'asphaltage. Il faut par exemple procéder à une inspection par caméra des égouts pluviaux afin de pouvoir évaluer l'étendue des travaux nécessaires. Certains travaux d'arpentage sont également prévus au processus.

Il a donc été convenu que le processus de soumission sera enclenché au printemps 2026 afin de pouvoir procéder aux travaux de réfection au début de l'été. Cependant, les coûts estimés pour la réfection de la totalité de la rue se chiffrant à 3 millions de dollars, le conseil municipal devra possiblement procéder par étapes, puisque les budgets annuels et les sources de financement disponibles ne permettent pas une telle dépense.

Nous tiendrons une rencontre d'information avec les citoyens et citoyennes de Maisonnette plus tard cet automne, lorsque nous aurons analysé la situation plus en profondeur.

Achat d'équipement – Secteur des Travaux publics

Un des camions utilisés par l'équipe des Travaux publics ne respecte plus les exigences de l'inspection provinciale. Nous avons donc commencé les recherches pour remplacer celui-ci par un camion $\frac{3}{4}$ de tonne, « crew cab », 4 X 4, de l'année 2020 et plus. Nous espérons pouvoir trouver un camion usagé répondant à ces critères. Si c'est impossible, nous envisagerons l'achat d'un camion à l'état neuf.

DOSSIER URBANISME

Réunion du 16 septembre 2025

Yvon Godin

Permis de construction

Au cours des mois de juin, juillet et août, un total de dix-sept (17) permis de construction ont été émis sur le territoire de la municipalité pour un coût de construction estimé à 1 129 250 \$.

Nouveau zonage de la Ville de Rivière-du-Nord

Les travaux se poursuivent dans le dossier d'élaboration du nouvel Arrêté de zonage de la Ville de Rivière-du-Nord. Nous prévoyons rencontrer les consultants dans les prochaines semaines pour valider les travaux effectués. Nous vous aviserons aussitôt que les dates des consultations publiques prévues au processus auront été déterminées.

Lieux inesthétiques et dangereux

En janvier 2025, le conseil municipal avait ciblé cinq (5) propriétés à être nettoyées sur le territoire de Rivière-du-Nord. Trois (3) de celles-ci furent prises en charge par les propriétaires eux-mêmes, et nous les remercions sincèrement pour leur collaboration. Le processus se poursuit dans les deux (2) autres dossiers qui devraient être réglés sous peu.

Deux propriétés appartenant à la municipalité avaient également été ciblées en 2025, soit l'ancien relais de ski de fonds et l'édifice anciennement appelé *Marché B. Paulin* à Bertrand. Nous sommes heureux de vous informer que le nettoyage est assez bien avancé au relais de ski. Le tout doit être terminé avant l'hiver 2025. En ce qui a trait au *Marché B. Paulin*, des analyses sont présentement en cours afin de déterminer l'usage possible de ce bâtiment. Dès que nous aurons reçu les informations nécessaires, le conseil prendra les décisions qui s'imposent, soit de déclarer le bâtiment excédentaire pour s'en départir ou de procéder à la démolition si nécessaire.

Rapport du Maire
Réunion du 16 septembre 2025

Joseph Lanteigne

Le 19 juin réunion de la CSRPA

Le 25 juin Rencontre avec CAINA 5 à 7 à Caraquet

Le 1 juillet j'ai participé à la fête du Canada

Le 9 juillet Rencontre avec le Ministre de la SDR et Environnement M.Gilles LePage

Le 10 juillet Rencontre avec le Ministre des Transports et Infrastructures, M. Chuck Chiasson

Le 24 juillet Rencontre avec le Ministre de la Sécurité publique, M. Robert Gauvin

Le 26 juillet Souper des Pompiers (les jeux des Pompiers – Gagnants 1^{ère} place : Grande-Anse)

Le 27 Juillet j'ai eu l'opportunité de rencontrer Le Premier Ministre du Canada, l'honorable Mark Carney au Village Historique Acadien

Le 28 juillet j'ai participé à la Commémoration de la déportation des Acadiens au Village Historique Acadien

Le 1 août j'ai participé à l'activité de VALORÈS sur la Dunes de Maisonnette pour installer des clôtures de sable et faire la plantation de 600 plants d'ammophile

Le 4 août j'ai participé à la fête du NB

Le 15 août j'ai participé aux activités organisées sur le territoire de la Ville Rivière du Nord

Le 28 août réunion de la CSRPA a Caraquet

Le 2 septembre Réunion extraordinaire pour la présentation des États financiers 2024

Le 3 septembre j'ai participé à l'ouverture du Café à la Bibliothèque de Bertrand

Le 4 septembre j'ai participé à l'ouverture officielle de Ami Soleil de Caraquet

Le 8 septembre Réunion du comité plénier

Le 10 septembre Forum des Maires suite à la décision de fermeture des Palais de justice de Tracadie et Caraquet